

RESPONSABLE de la GESTION des CARRIERES

Missions :

- Elabore et met en œuvre les moyens quantitatifs et qualitatifs (gestion de l'emploi, recrutement, formation) nécessaires à une optimisation ou une adaptation des ressources humaines aux finalités économiques de l'entreprise
- Assure la conduite de la gestion du personnel et l'application de la réglementation sociale en intégrant les règles et les procédures du droit du travail. Conseille et assiste les responsables hiérarchiques dans cette gestion
- Est responsable de tout ou partie de la politique de gestion et de développement des ressources humaines, et de la gestion courante
- Peut assister le responsable d'une unité ou d'un établissement dans le cadre des relations avec les instances représentatives du personnel
- Elabore et propose à la direction une politique de gestion du personnel et de développement des ressources humaines, et définit les conditions générales de son application

Personnalité/Qualité :

Qualités relationnelles, Rigueur, Créativité, Force de propositions, Pédagogie

Compétences :

Le responsable de la gestion des carrières doit posséder une excellente connaissance des ressources humaines. Enfin, pour mener à bien ses missions, ce manager doit aussi être un homme de dialogue, rester constamment à l'écoute des besoins afin de mieux orienter les salariés en fonction de leurs souhaits d'évolution professionnelle, de leurs compétences et performances, ainsi que des besoins de l'entreprise.

Evolution professionnelle :

En interne, comme en externe : responsable de formation, conseiller en organisation, chef du service de gestion du personnel, voire directeur des ressources humaines. Compte tenu de son parcours et de sa formation, dans des structures moins importantes, il peut même occuper un poste de directeur général.